

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 7 octobre 2024

Date de l'annonce publique : 27/09/2024

Date de la convocation des conseillers : 27/09/2024

Mode de participation

Présences	11	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Reding, Edy (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Stoffel, Wayne (conseiller), procuration donnée au conseiller STRECKER.
Absences	2	Excusés : Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-10-07 - 9.03	
Point de l'ordre du jour	9.03	
Objet	Création de poste - Service administratif - Secrétariat communal - Fonctionnaire communal - B1	

Le conseil communal,

Considérant que le collège échevinal propose de créer un poste au service administratif, département du secrétariat communal ;

Considérant qu'il s'avère nécessaire pour fournir un soutien renforcé à moyen terme au sein du service administratif, répondant à un besoin croissant de gestion des tâches administratives face à l'augmentation du volume de travail ;

Considérant que les missions et tâches du nouveau poste incluront, entre autres :

- Assister le secrétaire communal dans l'exécution de ses missions quotidiennes, en fournissant un soutien administratif.
- Gérer le courrier quotidien, préparer, rédiger et organiser la correspondance, les rapports, et autres documents administratifs.

Oùï les explications du bourgmestre ;

Vu le règlement d'organisation interne (ROI 2021) ;

Vu la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut des fonctionnaires communaux ;

Vu la loi modifiée du 15 juin 1999 portant organisation de l'Institut national d'administration publique ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 27 octobre 2000 portant 1. Organisation à l'Institut national d'administration publique de la division de la formation pendant le service provisoire du personnel des communes, des syndicats de communes et des établissements publics des communes; 2. Modification du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et de formation des fonctionnaires communaux ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 13 août 2002 portant institution d'une formation spéciale pour les fonctionnaires communaux ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De créer un (1) poste sous le statut du fonctionnaire communal selon les modalités suivantes :

Code	SA/A - B06
Affectation	Service administratif, secrétariat communal
Tâche	40 heures
Degré d'occupation	100 %

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 7 octobre 2024

Référence

CC.2024-10-07 - 9.03

Point

9.03

Objet

Création de poste - Service administratif - Secrétariat communal - Fonctionnaire communal - B1



Carrière

B1 ; sous-groupe administratif

En séance à Roeser, date qu'en tête.

**POUR
EXPEDITION
CONFORME**

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 17 octobre 2024



Le bourgmestre,



Le secrétaire communal ff,